

Réunion sur les normes vidéotex

Des commissions d'étude du Comité consultatif international télégraphique et téléphonique (CCITT) de l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.) se sont réunies à Montréal, du 2 au 20 juin, pour examiner les recommandations devant être formulées à la septième assemblée plénière du CCITT, qui aura lieu en novembre à Genève.

Les recommandations des commissions décideront vraisemblablement des normes définitives dont conviendront alors tous les pays. Ces commissions d'étude sont en effet chargées de faire des recommandations sur les normes internationales à adopter pour l'exploitation de systèmes télégraphiques et de matériel terminal.

Vidéotex est le terme générique désignant la télécommunication visuelle interactive, qu'on appelle aussi parfois la télévision bilatérale. A titre d'exemple de cette technique, citons: *Télidon* au Canada, *Prestel* en Angleterre, *Antiope* en

France et *Captains* au Japon.

Les systèmes nationaux existants, dont le système *Télidon* du Canada, sont traités sur un pied d'égalité dans le projet actuel de recommandations. Toutefois, bien que leurs fonctions de transmission et de stockage de textes soient largement compatibles, leurs fonctions graphiques présentent des différences considérables.

Les réunions des commissions d'étude sont commanditées par le ministère fédéral des Communications, Recherches Bell-Northern Ltée, Téléglobe Canada et l'Association canadienne des entreprises de télécommunications. Environ 150 délégués du monde entier ont assisté à chacune.

Les hôtes canadiens ont subventionné, également, la tenue d'un colloque multidisciplinaire sur la téléinformatique, au cours duquel l'on a échangé des idées sur les services publics de réglementation internationale, tels que le télétext, le vidéotex et le fac-similé, et sur l'avenir des services téléinformatiques.

Le Canada élu membre d'une commission de l'ONU

Le Canada a été élu membre de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, lors de la réunion, le 1er mai dernier, du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

La Commission, fondée en 1946, est composée de 32 pays membres qui se réunissent tous les deux ans.

Son mandat est d'étudier la condition féminine dans le monde et de présenter au Conseil économique et social de l'ONU des recommandations et des rapports en vue de promouvoir les droits de la femme dans les domaines politique, économique, social et éducatif, ainsi que d'élaborer des propositions afin de faire respecter le principe de l'égalité des droits des hommes et des femmes.

Situation de la femme Canada, organisme responsable de la coordination des politiques et programmes gouvernementaux pour les questions féminines, sera le principal représentant du Canada au sein de la Commission.

Nouveaux avions pour la surveillance des régions arctiques



Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à la base aérienne de Greenwood (Nouvelle-Écosse), le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, a pris livraison du premier des 18 appareils Lockheed Aurora achetés pour les patrouilles des Forces armées canadiennes. Ces appareils, qui viennent remplacer les avions de type Argus en service depuis plusieurs années, seront affectés à la surveillance des côtes et des régions arctiques. Tous les nouveaux appareils devraient être en service d'ici le mois de mars 1981. Leur base sera à Greenwood ou à Comox, en Colombie-Britannique. Les membres de l'équipage du premier Aurora posent devant leur appareil.

Forces armées canadiennes

Accords avec Haïti

Le Canada et Haïti ont signé, le 11 juin à Port-au-Prince, un accord visant à favoriser l'essor du commerce et des investissements dans l'intérêt des deux pays. L'Accord facilitera l'assurance des investissements aux termes du programme d'assurance-investissement à l'étranger de la Société d'expansion des exportations (SEE). Ce programme protège les investisseurs canadiens contre la perte de leurs investissements à l'étranger par suite d'aléas politique dans le pays hôte.

L'Accord a été signé par l'ambassadeur du Canada en Haïti, M. Pierre Garceau, et le secrétaire d'État au département des Affaires étrangères et des Cultes, M. Georges Salomon.

Le Canada a déjà signé 28 accords de cette nature avec des pays d'Asie, d'Afrique, des Antilles, d'Europe et du Pacifique. Des négociations continuent avec 24 autres pays.

Par la même occasion, les parties en présence ont signé une autre entente permettant aux titulaires d'une licence de radioamateur au Canada et en Haïti d'utiliser, sous certaines conditions, leur station dans l'autre pays.